

Programme de formation « Agent de piste polyvalent »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation Agent de piste prépare aux métiers de l'assistance au sol et des opérations aéronautiques. Elle permet d'acquérir les compétences essentielles liées à la sécurité sur piste, au chargement et déchargement des bagages, au guidage des aéronefs et au respect des procédures aéroportuaires.

Les apprenants développent une posture professionnelle rigoureuse, orientée sécurité, travail en équipe et respect des normes, favorisant une intégration rapide dans les environnements aéroportuaires et l'accès à l'emploi.

Objectifs de la formation

- ☐ Appliquer les règles de sécurité et les consignes de l'aéroport sur les pistes.
- ☐ Assister et guider les départs des avions au sol en effectuant les départs au casque en français et en anglais.
- ☐ Assurer la coordination des départs et des arrivées en collaboration avec les agents de trafic aérien.
- ☐ Être vigilant sur le transfert des bagages, du fret et des matières dangereuses dans les galeries et sur les aéronefs.
- ☐ Conduire les engins de piste et les matériels d'assistance aéroportuaire, et positionner les escabeaux passagers.
- ☐ Réaliser les opérations de repoussage (« push back ») à l'aide d'un remorqueur d'aviation pour éloigner les avions à l'arrêt des pistes.

Public visé : Toute personne souhaitant acquérir les compétences professionnelles indispensables pour devenir agent de piste.

Prérequis : Avoir son permis B, casier judiciaire vierge, avoir des notions en langue anglaise est très apprécié

Durée : 70 heures sur 2 semaines

Tarifs : Sur demande

Modalités de la formation : présentiel

Lieu de la formation : 13, rue de la Perdrix – 93290 Tremblay en France

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Alternance d'énoncés théoriques et pratiques
- Supports de cours variés
- Salles de formation équipées et adaptées à la formation professionnelle
- Pédagogie active

Modalités et méthodes d'évaluation

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Evaluations formatives tout au long de la formation (tests écrits, kahoot, qcm...)
- Evaluation finale (test écrit)

Modalités et délai d'accès

- Entretien individualisé
- Positionnement sur la session la plus proche
- Montée du dossier du financement
- Entrée en formation sous 15 à 30 jours selon méthode de financement choisie

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente handicap afin d'être orientées au mieux (coordonnées à la rubrique contacts du présent document)

Nos chiffres

- ✓ 99% de réussite aux examens de certification 11262 et 11238
- ✓ + 95% de satisfaction globale
- ✓ 100% d'atteinte des objectifs pédagogiques
- ✓ 100% de recommandation

Déroulé et contenu de la formation

MODULE 1 – ENVIRONNEMENT ET ACTEURS AÉROPORTUAIRES (3h30)

- Notions de base en aviation (GEN01).
- Sécurité de base et système de management de la sécurité – SMS (GEN02).

MODULE 2 – PROCÉDURES D’ASSISTANCE EN PISTE (35h)

- Arrivée des aéronefs (RMP10).
- Repoussage des aéronefs (RMP12).
- Remorquage des aéronefs (RMP13).
- Opérations GSE et sécurité en piste lors du traitement de l’avion (RMP14).
- Communication sol – poste de pilotage avec casque (RMP15).
- Déplacement à pied sur l’aile (RMP01).
- Conduite côté piste (RMP03).
- Signaux manuels de base (RMP04).
- Portes d’accès à la soute à bagages (RMP07).

MODULE 3 – PROCÉDURES DE SÉCURITÉ (7h)

- Sécurité côté piste (GEN04).
- Intervention d’urgence – sensibilisation de base (GEN06).
- Gestes et postures.

MODULE 4 – PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES BAGAGES (7h)

- Chargement et déchargement des aéronefs (RMP09).
- Zone de tri des bagages (RMP16).

MODULE 5 – FACTEURS HUMAINS (3h30)

- Facteurs humains (GEN03).

MODULE 6 – FORMATIONS RÉGLEMENTÉES (14h)

- Marchandises dangereuses DGR 7.4 CBTA (GEN12).
- Sûreté aéroportuaire : modules 11.2.6.2 / 11.2.3.8 et 11.2.3.9 (GEN13).